

faites-moi lire, svp !

Nouvelles

Belgique -Belgie
P.P.
BC 1757
Courcelles 1
N° d'agr ation : P 202127

Mensuel de l'asbl "Le Progr s"

(pas de parution en juin et juillet) - d pos    6000 Charleroi X

publication r alis e avec l'aide de la Communaut  fran aise

 diteur responsable : Robert Tangre

Rue Jules d str e, 11   6020 Dampremy

T l : 071 30 39 12

GSM : 0475 46 39 19

fax : 071 30 58 30

E mail : robert.tangre@skynet.be

C.C.B. : 068-2013811-21

Nouvelles 298

Sommaire.

Carte blanche : nous sommes toutes et tous antifascistes.

Arizona : toujours plus de milliards   trouver

L'arm e isra lienne cible d lib r ment les h pitaux

, l'h pital Al-Najda de Nabatiyeh,  lot isol  au milieu des combats

RDA, l'histoire d'un pays disparu

Mon livre de chevet

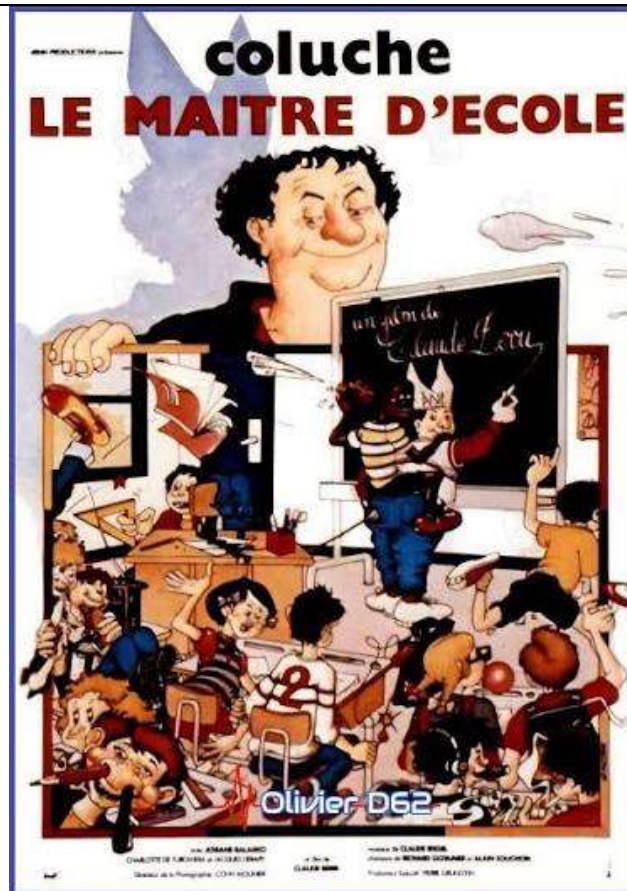
Discipline

Une  cole r nov e.

Faire face.

Instituteur et syndicalisme

Le travail d'un vieux ma tre d' cile



Carte blanche : nous sommes toutes et tous antifascistes.



Être antifasciste aujourd'hui n'est ni un slogan, ni une posture militante réservée à quelques-un.e.s: c'est une nécessité démocratique face au processus de fascisation que connaissent nos sociétés, alimenté par des politiques antisociales, sécuritaires et autoritaires. Il devient urgent de rappeler que l'antifascisme concerne toutes et tous. Dans un contexte où les attaques austéritaires se multiplient, où la peur est instrumentalisée pour gouverner et où la contestation est criminalisée, affirmer l'antifascisme, c'est refuser la résignation et réaffirmer un horizon politique fondé sur l'égalité, la solidarité et la démocratie réelle.

Processus de fasciation en marge.

Nous ne vivons pas (encore) dans un régime fasciste mais les signes avant-coureurs s'accumulent. Il faut acter que nous rentrons désormais dans une période de fascisation. Le fascisme ne surgit jamais : d'un coup : il s'installe lentement, par une succession de petites lois, de perquisitions, de renoncements et de complicités. Il avance à bas bruit à mesure que la démocratie est affaiblie de l'intérieur. Pas de coup d'Etat, pas de rupture spectaculaire : juste un glissement vers un Etat où le pouvoir se concentre, où la peur remplace le débat et où tout mécanisme un tant soit peu démocratique est vidé de sa substance. C'est à ce processus de fascisation que contribue la coalition Arizona.

En moins d'un an, ce gouvernement d'union des droites dirigée par les nationalistes flamands (un parti d'extrême droite siégeant à l'Union européenne aux côtés de partis d'inspiration fascistes tels Fratelli d'Italia) et les « libéraux » francophones non seulement s'attèle à détricoter les conquêtes sociales, poursuivre le démantèlement des services publics et la répression des personnes migrantes, précarisant ainsi davantage de pans entiers de la population; mais aussi multiplie les dispositifs répressifs afin d'étouffer la contestation que leur politique provoque.

Ce double mouvement - austéritaire- et sécuritaire - n'est pas qu'idéologique : il est aussi stratégique. Dès lors que l'on casse les mécanismes de solidarité et que l'on nie

a une partie de la population la possibilité de se loger, de se nourrir, de se soigner ou de donner un avenir à ses enfants, on ne peut s'attendre qu'à de la résignation. La colère et la résistance finissent toujours par s'exprimer et elles sont à la mesure de la violence sociale subie. Le gouvernement le sait parfaitement. C'est pourquoi, parallèlement à ses mesures antisociales, il construit ses outils de répression afin de pouvoir gouverner seul, sans contrepoids, en isolant celles et ceux qui s'opposent. Le tournant n'est pas seulement sécuritaire : il est autoritaire au sens où le gouvernement s'impose comme la seule source de légitimité démocratique, les autres voix devant être écrasées car l'objectif de cette répression n'est pas la sécurité publique mais la peur, la peur d'oser se mobiliser, la peur d'exiger une vie digne pour toutes et tous, la peur de résister

Or, c'est sous couvert de « sécurité » que le gouvernement Arizona renforce la police, la surveillance et la criminalisation de la contestation. La répression violente de la manifestation du 14 octobre dernier, dans la continuité de celle des mobilisations pour la Palestine, en est une démonstration : garantir l'ordre devient le prétexte pour contrôler la population et restreindre les libertés. Le 9 février, une autre étape dans la répression de la contestation a été franchie : des militants antifascistes ont été perquisitionnés et arrêtés à Liège pour leur participation à une mobilisation contre la venue de Georges Louis Bouchez et du Centre d'étude du Mouvement réformateur à l'Université de Liège le 18 septembre 2025. Le projet de loi permettant les visites domiciliaires, sans autorisation judiciaire, afin de rafler et de déporter des personnes migrantes, et une autre déclinaison de cette accélération sécuritaire qui témoigne également d'une escalade du racisme d'État.

A suivre

Publié dans la revue [Le Vif](#) à l'initiative de la [Coordination Antifasciste de Belgique \(CAB\)](#).

Carte blanche : nous sommes toutes et tous antifascistes (suite).

Car les processus de cotisation se nourrissent toujours de la mise au ban de personnes jugées ennemies externes à la nation : hier, le juif; aujourd'hui, l'étranger, le musulman. Mais ils requièrent aussi la désignation de figures internes à abattre car elles menacent la prospérité de la communauté nationale : l'assisté. C'est ainsi que les politiques d'austérité visent : systématiquement les plus vulnérables allocations de chômage limitées à 2 ans, chasse aux malades, fin du plan grand froid, coupes dans la protection sociale au profit d'exonérations patronales massives. Et pendant que la population s'appauvrit : les budgets militaires explosent 34 milliards d'euros pour atteindre les 2 % du PIB exigés par l'OTAN. L'économie se militarise, l'industrie de l'armement prospère, le déploiement de dispositifs de surveillance et d'armement se généralise. Et le discours nationaliste s'impose comme une évidence.

Enfin, les contre-pouvoirs essentiels à une démocratie digne de ce nom sont méthodiquement affaiblis afin de permettre au gouvernement d'avancer sans entrave. Cela fait un petit temps que le gouvernement piétine les décisions de justice mais avec l'avant-projet de loi Quintin qui permettrait dans sa première version à l'exécutif de dissoudre des associations jugées trop « extrêmes » ou « radicales », il prépare la possibilité de se passer totalement du juge pour s'attaquer à l'opposition tout en permettant ensuite la poursuite pénale des individus participant aux activités

dissoutes. La réduction des financements aux associations (éducation permanente, organisations de jeunesse, socio-culturel) s'inscrit dans cette même logique : réduire les espaces d'autonomie et de critiques. Les prochaines cibles, ce pourrait être les syndicats dont la légitimité est déjà quotidiennement attaquée ou encore les mutualités et les associations et les accusant de « sortir de leur objet » ou « de dévoyer leurs missions » dès lors qu'elles contestent une mesure gouvernementale. Dans quel type de régime le gouvernement définit-il ce que les corps intermédiaires ont le droit de faire ? Parallèlement, la concertation sociale devient une coquille vide, la presse subit des pressions et la rue est muselée. Mais le plus grand danger pour la démocratie, l'ennemi intérieur du moment - tant nécessaire au fascisme pour se mettre en place - ce serait, entre autres les antifascistes.



Les laboratoires de la répression

Quand Georges Louis Bouchez appelle à « dissoudre la structure Antifa », c'est la musique de l'extrême droite qu'il reprend. Rappelons-nous la proposition du Vlaams Belang en 2024 ou, plus récemment, le décret signé par Donald Trump visant à classer les antifas comme organisations terroristes. Faute de pouvoir « dissoudre les antifa », ce sont les moyens répressifs traditionnels qui sont utilisés de manière démesurée : des perquisitions, arrestations et comparutions immédiates de jeunes pour quelques pommes pourries lors d'une manifestation protestant contre la politique impulsée par les libéraux.

C'est dans ce contexte très précis et afin d'améliorer l'arsenal pour faire taire la contestation que se profile l'attaque sur la liberté d'association que constitue l'avant-projet de loi Quintin, jugé contraire aux droits fondamentaux par l'Institut Fédéral des Droits de l'Homme, sévèrement critiqué par le Conseil d'État et dénoncé par la coalition Droit de protester dans sa carte dans sa carte blanche et le collectif DefendDissent dans sa pétition. Aujourd'hui, ce sont Samidoun et Stop Armin Israël qui luttent contre le génocide en Palestine ainsi que le Code Rouge qui utilise la désobéissance civile pour la justice climatique qui sont dans le viseur. Mais si l'exécutif juge ces associations extrémistes alors qu'elles utilisent des modes de contestation acceptés en démocratie n'importe quel collectif qui conteste la politique du gouvernement peut être attaqué.

Publié dans la revue [Le Vif](#) à l'initiative de la [Coordination Antifasciste de Belgique \(CAB\)](#).

TOUJOURS PLUS DE MILLIARDS À TROUVER : L'ARIZONA DOIT D'URGENCE CHANGER DE STRATÉGIE



Lorsque la coalition Arizona fut formée fin janvier 2025, Bart De Wever proclamait *urbi et orbi* qu'une diète de 23 milliards d'euros s'imposait pour rééquilibrer nos finances publiques. Dans sa communication, le gouvernement ne lésinait guère sur les effets de manche visant à justifier le bien-fondé de sa réforme du marché du travail consistant, notamment, en une limitation des allocations de chômage à un maximum de deux ans. Cette mesure était censée faire bondir le taux d'emploi en Belgique à 80% et, à ce titre, garantir des rentrées pour le Trésor de l'ordre de 8 milliards, soit plus du tiers de l'assainissement projeté. Ce chiffre a été critiqué, dès le début de l'année, par la Cour des comptes en des termes, au demeurant, lapidaires : *« les effets retour attendus liés à des emplois supplémentaires semblent donc difficilement atteignables à ce stade »*[1].

Cette surévaluation des recettes permet de saisir que la trajectoire dessinée à la fin de l'année 2025 n'avait rien de définitif. Depuis, les plans d'austérité se succèdent. Un assainissement par vagues est donc à l'œuvre chez nous depuis un peu plus d'un an. La chronologie des annonces quant aux nouveaux efforts à fournir a d'ailleurs de quoi laisser songeur.

En mars de cette année, le comité de monitoring des finances publiques belges ajoutait 4,9 milliards à la liste des économies à réaliser[2]. À peine ce message était-il diffusé que la presse révélait, à la veille du 1^{er} mai, le projet du ministère des Finances de relever la barre de 2 milliards d'euros de plus[3].

Il est temps que l'Arizona modifie ses clés de lecture, car il est possible d'analyser cette chasse aux milliards à l'aune d'une théorie alternative.

Il est temps que l'Arizona modifie ses clés de lecture, car il est possible d'analyser cette chasse aux milliards à l'aune d'une théorie alternative. Pour nous en convaincre, scrutons la base de données de la Banque nationale de Belgique. Elle met en évidence que l'économie belge repose sur deux piliers importants : la consommation privée et la redistribution.

Charge d'intérêts plus élevée

On observe également un douloureux renchérissement du coût des déficits publics. Suite à la remontée des taux constatée depuis cinq ans dans la zone euro, la charge d'intérêts de la dette publique est, en effet, passée de 8,6 à 14,28 milliards d'euros entre 2021 et 2025.

En ce qui concerne la consommation privée, elle a mobilisé en moyenne, depuis 2021, 51,5% du PIB sans tassement majeur. Pour leur part, les prestations sociales sont restées globalement stables en passant de 25,05 à 25,31% du PIB entre 2021 et 2025. On notera donc un certain niveau d'incompressibilité pour ces deux variables.

Fragiliser cette dernière revient à éteindre un des moteurs de la croissance et, partant, à miner les recettes fiscales, avec à la clef, un alourdissement du poids relatif de la dette publique.

À partir de 2026, les premières mesures de l'Arizona, qu'il s'agisse de la limitation des allocations de chômage dans le temps ou des menaces potentielles sur l'indexation des salaires, seront de plus en plus de nature à freiner la consommation.

Or, fragiliser cette dernière revient à éteindre un des moteurs de la croissance et, partant, à miner les recettes fiscales, avec à la clef, un alourdissement du poids relatif de la dette publique, quitte à devoir traquer d'autres milliards par la suite encore et encore, tel Sisyphe condamné à rouler, sans répit, son rocher.

Choix à contre-courant

Pour comprendre ce paradoxe, on convoquera une dimension fondamentale des revenus : la propension marginale à consommer. Celle-ci correspond à la part supplémentaire de revenu qu'un ménage consacre à la consommation plutôt qu'à l'épargne.

Plus les ressources d'un foyer sont faibles, plus sa propension marginale à consommer est élevée.

Plus les ressources d'un foyer sont faibles, plus sa propension marginale à consommer est élevée. Dès lors, préserver la redistribution s'avère économiquement bénéfique. À l'inverse, espérer doper le pouvoir d'achat de la classe dite « moyenne » en sacrifiant les allocataires sociaux équivaut à amputer la consommation populaire, sans pouvoir certifier *a priori* que l'intégralité du transfert opéré débouchera, au final, sur une demande identique.

Bien entendu, en ces temps de retour de l'inflation et de raffermissement des taux d'intérêt, maintenir ces mécanismes redistributifs est un choix à contre-courant. À l'heure où l'on nous rabâche que la dette publique pèse 108% du PIB, rappelons qu'en 2025, les patrimoines financiers et immobiliers représentaient, en Belgique, au bas mot 340% de ce même PIB (dont 1.700 milliards d'euros pour les seuls actifs financiers détenus par des particuliers[4]).

Les épaules les plus larges, on y revient toujours...

Signataires

Selena Carbonero Fernández, Secrétaire Générale FGTB fédérale

Laurent Pirnay, Président de la CGSP fédérale

Julien Desiderio, Coordinateur Réseau Justice Fiscale

Julien Scharpé, Jeunes FGTB

Philippe Samek, militant CSC

Xavier Dupret, économiste Association Joseph Jacquemotte

[1] *Cour des comptes, Commentaires et observations sur les projets de budget de l'État pour l'année budgétaire 2026, Rapport adopté en assemblée générale de la Cour des comptes du 18 février 2026, p.10.*

[2] *L'Écho, édition du 23 mars 2026.*

[3] *Trends-Tendances, édition mise en ligne du 30 avril 2026.*

[4] Banque nationale de Belgique, base de données, Url : <https://dataexplorer.nbb.be/?lc=fr>. Date de consultation : 5 mai 2026.

(La secrétaire générale de la FGTB, Selena Carbonero Fernandez, prend la parole lors d'une réunion du syndicat FGTB CGSP Cheminots – ABVV ACOD Spoor, en soutien aux grévistes, le premier jour d'une grève nationale de cinq jours de la SNCB, à la gare de Bruxelles-Central, en plein cœur de Bruxelles, le lundi 26 janvier 2026.

Photo : EMILE WINDAL/BELGA)

Secours populaire libanais : « L'armée israélienne cible délibérément hôpitaux ! »

Le Secours Populaire Libanais a dénoncé ce vendredi la destruction quasi totale de son centre de Tyr à la suite d'une frappe israélienne visant, selon l'organisation, une infrastructure humanitaire et médicale dédiée aux secours des civils. Dans un communiqué particulièrement fort, l'organisation accuse l'armée d'occupation de cibler délibérément les centres de santé, les ambulanciers, les journalistes et les structures de secours afin de briser la capacité de résistance de la population libanaise.



Militants du Secours Populaire Libanais.

Au fil des guerres et des bombardements, une vérité brutale s'impose de plus en plus au Liban : lorsque les hôpitaux, les ambulances, les secouristes et les centres humanitaires deviennent eux-mêmes des cibles, il ne s'agit plus seulement d'une guerre militaire, mais d'une stratégie de destruction totale du tissu humain et social d'un pays. Le communiqué du Secours Populaire Libanais traduit cette douleur immense et cette colère qui traversent aujourd'hui une partie du peuple libanais face aux frappes répétées contre des structures censées sauver des vies.

La destruction du centre de Tyr possède une portée profondément symbolique. Ce lieu n'était pas un site militaire, mais un espace destiné à soigner les blessés, accueillir les civils et maintenir un minimum de soutien humanitaire dans un contexte de guerre et de chaos. En frappant ce type d'infrastructure, les bombardements israéliens alimentent l'impression d'une volonté d'asphyxier toute forme de résilience civile au Liban.

Le communiqué décrit avec émotion le quotidien de ceux qui continuent malgré tout à secourir les victimes sous les bombes : ambulanciers, médecins, infirmiers, bénévoles et journalistes qui risquent leur vie pour sauver d'autres vies ou simplement témoigner de la réalité des destructions. Beaucoup d'entre eux paient désormais ce choix de leur sang.

Le Secours Populaire Libanais accuse également l'armée d'occupation de vouloir terroriser la population en détruisant les derniers espaces de protection humanitaire encore opérationnels. Derrière les frappes, ce sont des familles déplacées, des blessés, des enfants et des personnes âgées qui se retrouvent encore davantage abandonnés face à la guerre.

Dans son appel, l'organisation exhorte l'opinion publique internationale, les ONG médicales et les défenseurs des droits humains à sortir du silence et à condamner le ciblage des structures sanitaires et des équipes de secours. Car pour de nombreux Libanais, le sentiment dominant aujourd'hui est celui d'un abandon international face à des destructions qui se multiplient sous les yeux du monde.

Mais malgré les ruines et les pertes humaines, le communiqué porte aussi un message de défi et de dignité. Le Secours Populaire Libanais affirme que cette violence ne brisera pas la volonté du peuple libanais et que les travailleurs humanitaires continueront leur mission malgré les dangers. Dans un pays meurtri par des décennies de conflits, cette détermination à continuer de secourir, soigner et résister apparaît comme une forme de courage profondément humaine.

Au-delà des considérations militaires et géopolitiques, le drame de Tyr rappelle surtout une réalité terrible : dans les guerres modernes, les civils et ceux qui tentent de les sauver deviennent eux-mêmes des cibles. Et lorsque les ambulances, les centres de secours et les hôpitaux sont frappés à leur tour, c'est toute l'idée même d'humanité qui vacille sous les bombes.

Wassim Benrabah

Dans le sud du Liban, l'hôpital Al-Najda de Nabatiyeh, îlot isolé au milieu des combats entre le Hezbollah et l'armée israélienne

La bataille de la forteresse de Beaufort, conquise par l'armée israélienne dimanche, a transformé Nabatiyeh, à 6 kilomètres au nord, en zone de combat avec le Hezbollah. Le personnel de l'établissement hospitalier et la défense civile prennent en charge les blessés et les déplacés dans une ville largement vidée de ses habitants.

Le bruit sifflant d'un missile puis le fracas d'une explosion toute proche figent les soignants de l'hôpital Al-Najda Al-Chaabia (« secours populaire »), à l'entrée de la ville de Nabatiyeh, au Liban, samedi 30 mai à la mi-journée. Le garde de sécurité ferme d'un geste sec le portail de métal de l'entrée des urgences et bat le rappel des personnes qui se trouvent dehors. Une frappe de drone vient de s'abattre sur un utilitaire qui roulait sur la route en contrebas, à une cinquantaine de mètres. Une odeur âcre d'explosifs emplit la pièce. L'utilitaire transportait certainement une cargaison d'armes pour le parti chiite Hezbollah, se disent les soignants.

La frayeur se lit sur les visages. Jamais une frappe n'avait été aussi proche de l'établissement. Les équipes de la défense civile de Nabatiyeh, de la Croix-Rouge libanaise et des secouristes de la ville attendent dix minutes avant de se mettre en route, suivies des pompiers. Le drone israélien pourrait frapper à nouveau si sa cible est encore vivante. Les doubles frappes sont à l'origine d'une grande partie des 125 morts enregistrées par le ministère de la santé libanais dans les rangs des secouristes et du personnel de santé depuis le début de la guerre entre Israël et le Hezbollah, le 2 mars.

« Malheureusement, l'armée israélienne ne respecte pas la sécurité des secouristes, des journalistes et des civils », déplore Hussein Dakdouk, le responsable des opérations de la défense civile de Nabatiyeh, qui suit l'intervention de son équipe depuis le belvédère de l'hôpital. Les secouristes reviennent sans le corps de la victime de la frappe. Déchiqueté, il a été emmené par les secouristes de l'Association islamique de la santé, affiliée au Hezbollah, qui se coordonnent avec eux, ainsi qu'avec les scouts de la mission islamique Rissala, affiliés au parti chiite Amal, au sein d'un dispositif chapeauté par le ministère de la santé.

Article incomplet

Par [Hélène Sallon](#) , envoyée spéciale

Extrait du Monde.

Commentaire :



En 2009, une délégation du Secours populaire Wallonie-Bruxelles a séjourné au Liban à l'invitation du Secours populaire libanais. Cette association sœur travaille sur l'entièreté du Liban et même sur la partie sud de ce pays où elle gère cet important hôpital de Nabatiyeh . Les membres du personnel médical et ouvrier travaillent en parfaite symbiose indépendamment de leur appartenance religieuse ou philosophique. Il en va de même pour les personnes hospitalisées qu'elles soient chiïtes, sunnites, maronites, druzes ou athées. Le Secours populaire libanais a été créé par des médecins dont certains ont fait leurs études à Lille et à Liège. Tous nous ont dit

redouter à tout moment une attaque des forces israéliennes. Déjà, à ce jour, de petites antennes médicales ont été atteintes lors d'un bombardement.

En souvenir et en partage avec toutes celles et ceux que nous avons rencontrés au Sud Liban, nous ne pouvons que dénoncer les attaques qu'ils ont subies.

Robert

Tangre

Allemagne réunifiée : « RDA, l'histoire d'un pays disparu que l'Allemagne voudrait effacer »

Cinq ans après sa disparition, la RDA reste un champ de bataille. Loin d'un simple débat historiographique, la controverse mémorielle s'est ravivée ces derniers mois : motions de la CDU pour déboulonner les derniers monuments socialistes, relance du débat sur les rues Lénine ou Pieck, polémiques autour des friches de Berlin-Est, enquêtes parlementaires demandées sur la Treuhand.

Pour des millions d'Allemands de l'Est, la réunification n'a jamais été une union : elle fut l'annexion d'un pays entier, suivie d'un effacement systématique. Aujourd'hui, la colère remonte, nourrie par les ruines industrielles, les humiliations symboliques et la certitude que leur histoire continue d'être confisquée.



Quand l'État ouest-allemand impose son récit

La politique du souvenir allemand s'est rigidifiée au fil du temps. À Berlin, la commissaire fédérale Evelin Zupke exige à nouveau que les rues de l'Est cessent de porter les noms de Lénine, Pieck ou Grotewohl : un « *assainissement* » justifié au nom d'une démocratie qui refuse d'assumer le passé d'un pays disparu. En parallèle, la CDU a relancé son projet de démanteler le monument Ernst Thälmann à Prenzlauer Berg. Et partout dans l'Est, les municipalités sont sommées de plier devant le récit dominant : la RDA comme « seconde dictature », sans nuance, sans contradiction, sans mémoire. Ce durcissement intervient alors que de nouvelles voix se lèvent dans l'Est pour dénoncer les effets persistants d'un processus vécu comme une absorption brutale. L'exemple le plus emblématique reste la destruction du Palais de la République, effacé au profit du château des Hohenzollern. Ce geste, loin d'être neutre, a symbolisé le désir de restaurer une continuité occidentale en niant l'existence même du pays socialiste.

Braun en a donné la traduction littéraire dans *La Propriété* : « *Je me tiens sur une place qui n'existe plus.* » Ces mots ne décrivent pas seulement un bâtiment détruit ; ils disent la vérité d'un peuple dont on a effacé les traces pour pouvoir écrire une histoire officielle sans contradictions. Cette annexion mémorielle s'appuie sur une mécanique éprouvée : criminaliser la RDA, réduire 40 ans d'histoire à la Stasi, muséifier la répression et invisibiliser le vécu quotidien. Une stratégie qui évite la question essentielle : que fait-on de l'expérience de 17 millions de personnes ?

Mémoire en négatif, ruines industrielles et demande de vérité

Dans l'Est, la mémoire n'est pas une collection de monuments. Elle est incarnée dans les vides. Un pays entier a été démantelé – et pas seulement symboliquement. La Treuhandanstalt, agence créée pour privatiser l'économie de la RDA, a fermé plus de 2 500 sites industriels et supprimé près de trois millions d'emplois. Son action, longtemps présentée comme une nécessité technique, apparaît aujourd'hui pour ce qu'elle fut : un choc économique violent, une liquidation massive et souvent intéressée, largement menée au profit d'acteurs venus de l'Ouest.

La Treuhandanstalt (1990–1994) fut l'organisme chargé de privatiser l'ensemble de l'économie de la RDA. Officiellement créée pour assurer une « transition vers l'économie de marché », elle a en réalité procédé à une liquidation sans précédent en Europe : plus de 2 500 entreprises fermées, près de trois millions d'emplois détruits.

De nombreux acheteurs occidentaux ont acquis des usines pour une somme symbolique, parfois pour les fermer immédiatement afin d'éliminer une concurrence potentielle. Aujourd'hui encore, historiens et sociologues qualifient cette opération de « thérapie de choc » imposée par l'Ouest à l'Est. Pour des millions d'Allemands, la Treuhand reste synonyme de spoliation, de promesses non tenues et de rupture sociale durable.

C'est la raison pour laquelle plusieurs élus de l'Est réclament désormais une commission « vérité et réconciliation » sur les décisions de cette institution. Pour eux, la Treuhand n'est pas un épisode clos : c'est l'acte fondateur d'un ressentiment profond, celui d'un peuple mis en tutelle économique au nom de la transition.

Ce passé refoulé ressurgit aujourd'hui avec force. Les enfants de la réunification – ceux qui n'ont jamais connu la RDA – se heurtent à des loyers inaccessibles dans les quartiers gentrifiés de Berlin-Est où vivaient leurs parents. Les friches industrielles qui ponctuent la Saxe, le Brandebourg ou la Thuringe rappellent que la promesse de prospérité partagée n'a jamais été tenue.

Et dans le débat public, les mots « Ossi » (habitants de l'ex-RDA) et « Wessi » (habitants de l'ex-RFA) ressurgissent. À l'origine simples surnoms géographiques, ces termes sont devenus après 1990 des étiquettes sociales chargées de préjugés : le « Jammerossi », l'Est-Allemand supposé geignard et assisté ; le « Besserwessi », l'Ouest-Allemand arrogant venu « apprendre la modernité » à l'Est. Leur retour aujourd'hui montre que la fracture identitaire entre les deux Allemagnes n'a jamais disparu, malgré trente ans de discours officiels affirmant que tout cela serait désormais « réglé » par la réunification.

La lutte mémorielle devient alors politique. Die Linke dénonce un effacement injustifiable. L'AfD récupère le ressentiment et le détourne. La CDU verrouille le récit pour éviter le retour du spectre socialiste. Au centre, un fait s'impose : l'Allemagne ne parvient toujours pas à intégrer la RDA comme partie de son histoire. Et tant que cette incapacité persistera, l'Est continuera de rappeler que les pays ne meurent jamais tout à fait.

PAR HERVÉ POLY

Extrait de Liberté

Mon livre de chevet

Au sortir de l'Ecole normale, en plus de notre diplôme, nous avons reçu un livre – Oh ! combien intéressant ! -, de beau format, préservé par une couverture entoilée : un plan d'études. Ce livre imprimé récemment était mis à la portée de tous les instituteurs en 1958. Il remplaçait celui qui l'avait précédé en 1936.

Notre carrière future d'enseignant était résumée dans ce livre. Il faisait le bilan de toutes les matières que nous devions enseigner de la première année primaire à la sixième. Il résumait toutes les matières que nous devions transmettre à nos élèves branche par branche, année par année. Quand nous avions le moindre doute, nous y avions automatiquement recours.

Si pour nous, il nous confortait dans le travail que nous avions à accomplir pour nos élèves, il était pour eux un garant. Un enfant pouvait changer d'établissement scolaire en cours d'année pour une raison comme un déménagement familial, il était assuré qu'en principe, il recevrait l'enseignement destiné pour les enfants de son âge.

Début des années 70, ce plan d'études fut remplacé par un ou plusieurs fascicules qui était moins stricts. On ne ressentait plus l'obligation d'enseigner une matière bien définie. La présentation était moins dirigiste. Personnellement, je ne me suis jamais référé à ces nouveaux fascicules. Jusqu'à la dernière année où je professai comme instituteur, j'eus toujours recours à mon plan d'études.

Durant ma carrière, je me souviens d'une conférence pédagogique organisée par un inspecteur cantonal dans la classe d'un enseignant courcellois pour des enfants de 2e année primaire. Le sujet qu'il souhaitait développer était la racine carrée pour des enfants de cet âge. Mais en réalité, ce qui était important pour eux était la connaissance des cent premiers nombres et le sens des quatre opérations fondamentales.

PLAN

D'ÉTUDES

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

La démonstration faite ne recueillit pas l'adhésion de la grande majorité de mes collègues. Durant son exposé, à un certain moment, passant du coq à l'âne, cet inspecteur affirma que nous ne devons pas nous faire trop de soucis à propos de l'orthographe de nos enfants. Il termina sa remarque en justifiant son propos en disant « Ils auront le téléphone ».

Continuant son propos, ce « pédagogue » nous présenta un livre qu'il venait de réaliser pour l'étude de l'orthographe. Pour un sujet donné, certains mots étaient terminés par un carré dans lequel les enfants devaient ajouter un S ou un X. Il en était de même pour des exercices de conjugaison.

C'était le début d'une forme de facilité. J'y reviendrai plus tard lorsque j'exposerai la conception qui fut mienne au niveau de l'étude du français et des mathématiques.

En 1988 ou 1987, j'ai accueilli dans ma classe une stagiaire qui venait effectuer son apprentissage dans ma classe pendant une quinzaine de jours. J'ai été particulièrement surpris par le manque de connaissances de cette personne à propos des matières qu'elle devait enseigner dans une classe de 4e année primaire.

Aujourd'hui je suis très loin de l'enseignement mais je constate que l'enseignement de l'orthographe est une matière qui laisse à désirer. En ce moment, les enseignants manifestent contre les mesures que les pouvoirs politiques veulent leur imposer. Je ressens le mal à l'aise de ces femmes et hommes qui ne sont pas compris et qui ne partagent pas les impositions des autorités administratives et politiques.

Discipline

Quand je revois l'un.e ou l'autre de mes anciens élèves, je suis agréablement surpris de percevoir les souvenirs agréables qu'ils conservent de leur ancien instituteur. Durant toutes les années où j'ai professé ce métier, je ne fus jamais quelqu'un de facile. Mes collègues et moi, nous imposions une importante discipline au sein de notre école.

Cela commençait dès le matin, au moment où notre instituteur en chef faisait retentir la petite cloche fixée sur un des murs de la cour de récréation. Qu'a bien pu devenir cette petite cloche ? Pas besoin de la faire retentir deux fois, tous les enfants accouraient se mettre en rangs deux par deux. L'entrée se faisait en fonction de la classe la plus éloignée. C'était donc ma classe qui entrait la première.

Arrivés en classe, les élèves déposaient leur mallette puis se plaçaient debout à côté de leur banc. Le maître attendait que tous soient bien calmes avant de leur permettre de s'asseoir.

Lorsque l'un.e de mes collègues venait me demander une information ou lorsqu'une personne étrangère entrait dans notre classe, le geste était automatique : les élèves se levaient à côté de leur banc par respect envers la personne qui venait d'entrer.



Pour les sorties de l'école tant à midi qu'à 16 heures, nos enfants avançaient en rangs par jusqu'au grillage. Il n'était pas question de s'égayer directement sur la rue ou rejoindre les bras protecteurs des parents. A l'époque c'étaient les mamans qui attendaient sur le côté du grillage de l'école et jamais devant la sortie. L'instituteur

accompagné de deux élèves avançait jusqu'au milieu de la rue ; les enfants se plaçaient de part et d'autre du passage pour piétons. Ils brandissaient un panneau de circulation A51 pour les automobilistes - qu'ils avaient réalisé - car à cette époque la rue Jules Destrée (Trieu des Agneaux aujourd'hui) était à double sens de circulation. C'est à ce moment que nous donnions l'ordre à nos enfants de sortir de la cour de récréation.

Je me rappelle également que durant une certaine période, mon cher collègue Bernard François et moi-même, nous avons reconduit un certain nombre de nos élèves qui retournaient vers la cité Géméné Penfao et qui devaient traverser la rue Général de Gaulle. Nous étions absolument contents d'assurer la sécurité de ces petits élèves.

Robert Tangre

Une école rénovée.



Fancy-fair 1965

Je vous ai déjà décrite l'école du Trieu des agneaux telle que je la découvrais en 1962, la voici : une cour en cendrées, des allées en gros pavés, de hauts murs, des châssis de fenêtres usés jusqu'à la corde, un chauffage par un gros poêle en fonte et d'anciens bancs très lourds.

Durant les vacances de l'année 1967, me remettant d'une opération chirurgicale, je me rendis à l'école pour constater les travaux qui avaient été annoncés. Pour toutes

les classes du dessus, le mobilier scolaire avait été changé tout comme les châssis des fenêtres, un chauffage central au gaz avait été installé dans toutes les classes. Certains murs avaient été abaissés. L'entièreté des classes avaient été repeintes. La toiture allait être refaite par les ouvriers communaux.

La classe en bois qui se trouvait à l'époque sur la cour de récréation du côté filles avait été abattue. À partir de leur emplacement, un chemin avait été tracé au bulldozer en direction des jardins qui se trouvaient en contrebas des bâtiments. Auparavant, ces jardins n'avaient jamais été exploités par les instituteurs en chef, ils formaient une vraie brousse.

Dans chaque cour d'école, des escaliers permettaient de rejoindre ces jardins. Ils étaient empruntés par les enfants qui suivaient les cours de religion catholique. Cet endroit n'était vraiment pas agréable pour la personne qui devait y travailler, devait penser madame Henssen. Dans un premier temps, cette dame fut la seule représentante d'une religion. Les cours de morale étaient donnés par les instituteurs. Cela dura jusqu'au moment où le pouvoir communal nomma deux enseignantes, mesdames Nadia Gogniat et Josiane.

Les vieilles caves sous le bâtiment furent élargies et approfondies. Deux belles classes avaient été créées. Elles étaient séparées par une grande pièce qui pouvait servir de lieu de récréation. Des petits sanitaires propres avaient été créés à l'arrière de ces classes pour les petits bambins. Pas de doute, les institutrices maternelles allaient pouvoir travailler dans des conditions idéales.

Robert Tangre

Faire face.

Lors de mon arrivée à l'école du Trieu des Agneaux, je vous rappelle qu'il y avait trois instituteurs pour les garçons et trois institutrices pour les filles.

En septembre 1963, je pars faire mon service militaire. Je suis remplacé durant cette année par une institutrice à titre intérimaire.

1er septembre 1964, je retrouve ma petite école du Trieu des Agneaux. Au 1er octobre se déroule le comptage du nombre d'élèves inscrits. Nous constatons avec plaisir que nous avons atteint bien plus d'élèves que l'année précédente. Cela va nous permettre d'ouvrir une quatrième classe du côté garçon. Je ne me souviens plus de la situation du côté des filles. De jeunes instituteurs vont se suivre l'un après l'autre. Je me rappelle d'un dénommé Souris puis de Monsieur André Cheron et Monsieur Jean-Michel Delcourt qui deviendront l'un après l'autre les titulaires d'une classe du 1^{er} degré. C'est ainsi que je me retrouve avec une petite classe de garçons de la deuxième année primaire.

C'est un début, l'école du Trieu des Agneaux semble attirer de plus en plus de nouveaux élèves. Cette situation est tout à fait normale car nous sommes 20 années après la fin de la guerre 1940-1945. Les enfants nés après le combat se marieront. Inutile d'en expliquer davantage...

En septembre 1966, le nombre d'écoliers croît encore. Le nombre d'élèves dans les deux premières années est devenu très important. Il en est de même pour les élèves des 3^e et 4^e années. Un degré doit être divisé en deux. Il est possible de séparer les deux années des plus petits mais aussi les élèves du degré moyen. Cela me concerne plus

particulièrement car ce sont les classes d'apprentissage qui sont très importantes. Logiquement, les deux premières années méritent d'être confiées à deux maîtres d'école. La question m'est posée. Quelle sera mon choix ? J'ai déjà pris un peu de bouteille et c'est ainsi que je prends le degré moyen composé de 20 enfants de la 3^{ème} année et des 14 enfants de la 4^{ème} année. Me voici face à 34 élèves. Durant cette année, le nombre de mes écoliers ira croissant et c'est ainsi qu'au 30 juin, je finissais l'année scolaire avec 37 élèves.



Une autre année mérite aussi d'être mentionnée, l'année scolaire 1968 – 1969. Je commence l'année avec 19 garçons de 4^{ème} année. Arrive le 1^{er} octobre, moment du comptage. Le conseil communal de Courcelles a décidé que l'enseignement communal devenait mixte. C'est ainsi que 11 petites demoiselles viennent renforcer ma classe. Ils seront 32 au 30 juin 1969.

Robert Tangre

Un beau jour, monsieur Capron mon chef d'école me dit : « Ce jour à 16 h, il y a une réunion syndicale des enseignants dans une classe de l'école du Trieu si cela t'intéresse, tu es le bienvenu. Suite à cette information, je me rendis au lieu où se déroula la réunion. Il s'agissait surtout d'une réunion organisée suite à la démission du président, monsieur Scrève père. Un candidat se proposa et fut élu directement monsieur Fernand Delpierre, chef de l'école de l'enseignement spécial. Un secrétaire fut alors désigné à son tour. Cette fois, ce fut un jeune instituteur, Monsieur Victor Hamaide qui devint secrétaire. C'était alors au tour de la désignation d'un trésorier. Mon chef d'école m'interpelle : « Dépose ta candidature, tu es capable de faire cela. » Je le fis je devins dès ce jour trésorier de la section locale de Courcelles. Mon travail consistait à recevoir les cotisations mensuelles des affiliés de la CGSP enseignement. Je ne devais pas m'adresser à tous les syndicats mais uniquement au chef d'école qui servait d'intermédiaire. C'est lui qui me donnait l'argent et auquel je donnais en échange les timbres syndicaux. Cette situation dura jusqu'au début des années 70 car le système des cotisations se modernisa au travers de versements bancaires



Réunion de la CGSP à la Maison des 8 Heures de Charleroi.

Notre syndicat était très actif. De nombreuses réunions étaient organisées à Charleroi dans le premier étage de la Maison des 8 Heures. La salle était régulièrement archicomble. De nombreuses manifestations étaient régulièrement organisées et la mobilisation était très importante car les instituteurs souhaitaient une revalorisation de leur salaire mensuel. À l'époque pour beaucoup d'instituteurs, leur salaire était le seul revenu de la famille et le traitement qu'ils recevaient était nettement insuffisant.

C'est en 1973 ou 1974 que le gouvernement décida d'une revalorisation de notre traitement. Celle-ci fut importante. Pour moi aussi car je passais une période difficile. Je venais de faire construire mon habitation et j'étais en instance de divorce. Je pus grâce à cette augmentation salariale faire face à la situation tout comme d'autres enseignants dans des situations différentes vraisemblablement.

Les mesures gouvernementales ne s'arrêtèrent pas là. Elles imposèrent entre autres aux pouvoirs dirigeants de cesser de payer eux-mêmes leurs enseignants. En effet,

cela concernait surtout l'enseignement du libre. Ils ne recevaient pas de leur direction la totalité des salaires qu'ils obtenaient de l'État belge. Pour nous, la situation ne changea pas car notre pouvoir organisateur, l'administration communale nous versait l'entièreté des montants perçus. Pour nous, Courcellois comme dans certaines autres communes, nous obtenions un sursalaire se montant à 10 % du salaire de base octroyé par l'État. Suite à la décision gouvernementale, tout le monde fut mis sur le même pied et nous perdîmes ces 10 %. Beaucoup de jeunes aujourd'hui ne sont plus indiqués. Ils ignorent vraisemblablement que le traitement dont ils bénéficient aujourd'hui est la conséquence de l'engagement syndical des personnes de mon âge.

Des réunions avaient lieu fréquemment entre le pouvoir organisateur et le pouvoir syndical. Bien des problèmes divers furent résolus lors de ces rencontres

Robert Tangre.

Le travail d'un vieux maître d'école.

Avec beaucoup de recul, je dois reconnaître que l'année que j'ai apprécié le plus pour enseigner était la 5e année primaire. Les matières qui sont enseignées durant cette année constituent la base de l'enseignement futur.

Pour vous expliquer ma conception, une petite description est nécessaire. Lorsque je demandais à un élève de venir travailler au tableau, il devait tout d'abord monter une marche, l'estrade. Ensuite, il se hissait sur un banc pour écrire sur le tableau. Celui-ci constitué d'une pierre noire luisante occupait toute la largeur de la classe.

Avant d'occuper le banc, l'élève fermait une tenture glissant sur un gros fil de fer tendu d'un mur à l'autre. Après avoir lu une première fois très distinctement le texte, je le dictais. La dictée terminée, l'élève ouvrait le rideau. Les écoliers déposaient leur Bic et à ma demande et relisaient le texte écrit sur le tableau pour corriger les éventuelles fautes d'orthographe qu'ils pensaient repérer. La correction rappelait les différentes règles orthographiques ou grammaticales. Cet exercice terminé, chacun corrigeait sa propre dictée, soulignait ses propres fautes puis recopiaient le texte corrigé.

Au travers de cet exercice, ce que je trouvais de plus important était le travail de la mémoire. Lorsque je parle de mémoire il ne faut pas penser que j'étais un enseignant demandant à ses élèves de tout étudier par cœur. Pour moi, la mémoire est diverse et nécessite une explication. La mémoire est d'abord dans l'oreille, c'est l'expression orale correcte de l'instituteur. La mémoire est visuelle, c'est le cas de l'écriture au tableau. La mémoire est aussi auditive d'où la nécessité de recourir aux différentes formes de lecture. Enfin, la mémoire est manuelle, l'écriture est dans la main, dans la copie.

Certains trouveront sans doute cette façon de travailler très archaïque. Personnellement, depuis lors je ne me suis jamais demandé comment mes jeunes collègues d'aujourd'hui enseignent ces matières. J'entends comme vous les critiques. Je me rappelle un regretté camarade, excellent professeur de français qui me montra

un texte écrit par l'une de ses élèves en rhétorique et me demanda ce que j'en pensais...

Le vieil instituteur a quitté l'enseignement en 1988. Nous étions à une époque où nous servions des livres scolaires. J'ai utilisé énormément les livres d'orthographe et de conjugaison de la marque Bled. Je demandais toujours à mes élèves de recopier l'exercice entièrement sur leur cahier de brouillon.

La mémoire c'est donc la compréhension de l'écrit, de l'indispensable travail de la lecture que ce soit la réponse à des questions concernant un texte donné à lire ou la compréhension d'un exercice de mathématiques lors de la lecture et de la compréhension de l'énoncé d'un problème de mathématiques à résoudre.

Je pourrais m'étendre plus longuement sur ma conception de l'enseignement. Je crois que les jeunes doivent faire preuve aujourd'hui de beaucoup de courage pour partager leur savoir.

Robert Tangre

Année scolaire 1962 - 1963



Classe du degré inférieur : 13 élèves de 2^{ème} année scolaire, 10 de première année. Ecole communale du Trieu des Agneaux de Courcelles